



# ANNE HIDALGO

## PARIS EN COMMUN

---

Je suis très heureuse que la campagne des élections municipales me donne l'occasion de répondre aux questions de 80 adhérentes et adhérents de la CFDT Paris.

Je suis très attachée au rôle des syndicats. Je suis d'ailleurs adhérente de la CFDT depuis de nombreuses années. L'expression « corps intermédiaire » n'a rien perdu de sa puissance à mes yeux : les syndicats, et avec eux les associations, les fédérations d'acteurs, les ONG, permettent de donner forme aux colères comme aux espérances. Ils répondent aussi au désir d'engagement de milliers de Parisiennes et Parisiens. Notre pays en a grandement besoin. Et aujourd'hui peut-être plus que jamais.

En effet, depuis que j'ai été élue pour la première fois en 2014, le monde a changé. Partout, les ravages des catastrophes écologiques nous sont chaque jour plus visibles. Partout, les inégalités sociales augmentent.

La catastrophe écologique et la crise sociale participent pour moi d'un même monde : celui qui considère les êtres comme des ressources, celui qui considère qu'il est possible de consommer à l'infini dans une planète finie et qui considère que c'est la loi des plus forts qui doit s'appliquer.

Au-delà du climat et de la solidarité, d'autres défis sont à relever ensemble : la sécurité au quotidien, la propreté, la vie de famille, le logement, la régulation des plateformes du numérique, l'accueil des personnes qui sont arrivées dans notre ville après avoir fui les guerres, la misère, les sécheresses. Tout ce qui participe à construire une ville et une vie digne pour chacune et chacun de ses habitants.

C'est cette vision de l'écologie, de la solidarité, de la proximité et de l'engagement qui sont au cœur de ma campagne et que vous retrouverez en fil rouge de mes réponses à vos questions.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

**Anne Hidalgo**

# ASSURER LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA VIE DEMOCRATIQUE A PARIS

La première étape de la participation citoyenne, c'est de donner plus de pouvoir aux Maires d'arrondissements qui sont les représentants politiques de proximité pour les Parisiennes et les Parisiens. La loi de 2017 a permis d'harmoniser la taille des arrondissements, à travers le regroupement des arrondissements du centre de Paris dès 2020. Les arrondissements comptent désormais en moyenne 100 000 habitants, ce qui nous permet de renforcer le rôle de chacun. **Tout en veillant à l'homogénéité du service public sur l'ensemble du territoire, nous poursuivrons la déconcentration des services de proximité**, notamment la propreté et la sécurité, en lien direct avec les maires d'arrondissement qui pourront assurer une meilleure gestion quotidienne de ces services.

**Cette déconcentration s'incarnera dans la ville du quart d'heure, une ville de la proximité** où les besoins essentiels, par exemple se cultiver, se nourrir, faire du sport, s'aérer, sont à 15 minutes de l'endroit où l'on vit. **Le kiosque citoyen est l'emblème de cette ville du quart d'heure.** Ces lieux de rencontres facilement identifiables dans le quartier auront pour mission de favoriser la participation des habitants et de fédérer un réseau de solidarités locales en lien avec les associations et les commerçants du quartier. C'est un nouveau service public, qui pourra être animé tour à tour par un agent municipal, une association ou un habitant, en lien avec la mairie d'arrondissement. Les conseils de quartiers pourront d'ailleurs travailler en interaction avec les kiosques citoyens, qui augmenteront leur visibilité et leur intégration dans la vie du quartier.

Le pilier de la participation de l'engagement, ce sont évidemment les associations. C'est pourquoi **les engagements pris pour sécuriser et simplifier la vie des associations ont été tenus** notamment en renforçant l'offre de locaux, mettre en place la contractualisation des financements par des conventions pluriannuelles et augmenter la part des subventions, avec 260 millions d'euros versés annuellement par la Ville aux associations depuis 2014.

De façon générale, la participation des citoyens ne se décrète pas : elle s'encourage. Car les Parisiennes et Parisiens sont engagés ! Nous l'avons vu à travers le formidable élan de solidarité lors de la première Nuit de la Solidarité, pour décompter le nombre de personnes qui vivent à la rue. Ou encore avec les 20 000 citoyennes et citoyens qui ont rejoint les Volontaires de Paris pour s'engager dans des projets concrets. Les Parisiennes et les Parisiens sont de plus en plus nombreux à s'engager dans la vie de leur quartier, de leur arrondissement, de Paris. **Au-delà des formes de participation que nous avons développées en soutenant l'activité des conseils de quartier et des associations, nous encouragerons les Parisiennes et les Parisiens à passer à l'action en devenant**

**volontaire de Paris.** Nous ouvrons un lieu ressource au sein duquel toutes celles et tous ceux qui le souhaitent pourront être informés sur les thématiques de leur choix et formés pour réaliser des actions très concrètes (*aider une personne sans-abri, accompagner un aîné, gestes qui sauvent, passer au zéro déchet chez soi etc.*).

C'est notre conception de la démocratie : les Parisiennes et les Parisiens doivent s'emparer de tous les sujets. **Nous ferons évoluer le budget participatif, et désormais 25 % du budget d'investissement sera chaque année proposé et délibéré par les Parisiennes et les Parisiens. Des référendums réguliers,** dont un premier sur les plateformes de meublés touristiques type Airbnb avant l'été, seront organisés. **Nous mettrons en place des conseils municipaux citoyens avant chaque Conseil de Paris.** Les Parisiennes et les Parisiens seront consultés sur les nouvelles règles de circulation et de stationnement. Nous renforcerons la démocratie alimentaire en permettant aux enfants et aux parents de participer activement aux choix des menus à la cantine, à la découverte des producteurs. Pour plus de transparence, **nous donnerons la possibilité aux parents qui le souhaitent d'assister aux commissions d'attribution de places en crèches,** sur le modèle de ce qui est fait aujourd'hui dans le cadre de l'attribution du logement social.

## **GARANTIR L'EGALITE DES TERRITOIRES DANS L'ACCES A L'EDUCATION ET A LA CULTURE**

La petite enfance est le premier levier pour prévenir les inégalités. Elle sera au cœur de notre programme : avec **la création de 4000 nouvelles places de crèche,** Paris confortera sa place de 1er département de France en la matière. **Nous proposerons un éveil linguistique et artistiques dans toutes les crèches** qui s'appuiera sur des associations et sur les compétences des agents et des parents bilingues.

Dans la ville du Quart d'heure à laquelle nous aspirons, **nous avons ainsi fait le choix de placer l'école comme capitale du quartier.** L'ambition culturelle y joue un rôle déterminant ; elle se retrouve au plus près des élèves et leur ouvre de nouveaux horizons. Pour ce faire, **nous maintiendrons la semaine de 4 jours et demi** qui offre un accès direct à certaines ressources culturelles, artistiques, scientifiques à plus de 110 000 enfants, dont ceux qui en sont le plus éloignés. Rappelons également qu'elle est l'organisation la plus adaptée aux rythmes de vie des parents parisiens, et notamment à l'emploi des femmes. **Nous réaffirmerons également notre soutien aux enseignements** d'arts plastiques, de musique et de sports **délivrés dans toutes les écoles par les 765 Professeurs de la Ville de Paris,** et qui constitue une exception française.

**Paris dispose également d'un important réseau d'équipements culturels** (*médiathèques, bibliothèques, centres Paris Anim, conservatoires, etc.*). Pour qu'il profite à tous, et en complément de la gratuité des musées de la Ville de Paris, **l'ensemble de cette offre culturelle de proximité sera mise au service des enfants du CP au CM2** avec une meilleure coordination du parcours culturel et artistique. Les résidences d'artistes seront également généralisées au sein des collèges situés en quartier populaire.

**Nous irons plus loin en offrant aux enfants de nouveaux savoirs** (*art oratoire, développement de l'esprit critique et décryptage des fake-news*), dont la maîtrise est trop souvent socialement marquée, après l'école et pendant les vacances scolaires pour les collèges. **Ces activités permettront de préparer les enfants au monde de demain**, venant compléter l'offre d'accompagnement proposée par les équipements jeunes et le Centre d'information et de Documentation Jeunesse (CIDJ).

**Notre action en faveur de la mixité scolaire et sociale doit se poursuivre.** Parce que certains établissements font face à un cumul de difficultés, **nous redoublerons d'efforts pour apaiser le climat scolaire et favoriser la réussite éducative de tous.** Le programme « Tous Mobilisés » qui concentre toutes les énergies d'un quartier (*parents, communauté éducative, tissu local*) au service de l'amélioration d'une école sera déployé à nouveau compte tenu du succès des éditions précédentes. Nous développerons les partenariats entre les établissements scolaires et les lieux d'excellence, comme l'école gratuite de la création numérique dite Tumo, créée par la Ville à la rentrée 2018, et ouverte aux jeunes de 12 à 18 ans qui souhaitent se familiariser avec les outils du numériques. Nous réaffirmerons également notre soutien aux dispositifs spécifiques de scolarisation pour garantir l'accès de tous les enfants à l'école dès 3 ans (*école du Centre d'hébergement d'urgence d'Ivry pour les enfants réfugiés, ateliers de scolarisation par le CASNAV à destination des familles les plus éloignées*).

Plus largement, pour susciter et satisfaire la curiosité culturelle des Parisiennes et Parisiens, nous investirons nos communs : **nos rues, nos places, nos parcs et les kiosques à musique accueilleront des « Plateaux artistiques »**, implantés selon le choix des habitants (*via le budget participatif*) pour que groupes de danse, chorales, slameurs, conteurs, acteurs, lecteurs, amateurs de l'éloquence, orchestres et fanfares en tous genres puissent partager leurs talents et, pour ceux qui le souhaitent, se professionnaliser. Ces Plateaux accueilleront les citoyens, les ensembles artistiques amateurs et professionnels, les street-artistes, les groupes culturels... et **une programmation décentralisée et gratuite des établissements culturels municipaux.** Un festival « Paris Jeunes Talents » permettra aux citoyens de choisir, aux côtés de responsables culturels, le groupe ou l'artiste de chaque Plateau qui pourra bénéficier d'un d'accompagnement d'un an dans les établissements culturels parisiens.

# LUTTER CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

Être discriminé, c'est ne pas être traité comme les autres à cause de sa religion réelle ou supposée, de son genre, de son orientation sexuelle, de son poids, de sa couleur de peau. Dans une ville comme Paris où se mélangent tant de destins et d'histoires de vies, c'est peut-être encore plus impossible à accepter qu'ailleurs.

**Nous lutterons contre le racisme et toutes les formes de discrimination par l'éducation et des campagnes d'information. Grâce à l'extension du mémorial de la Shoah, nous pourrions accroître les formations pour les professionnels et les jeunes afin de renforcer la lutte contre l'antisémitisme.**

**Nous garantirons l'égalité réelle entre les femmes et les hommes** dans toutes nos politiques municipales. Nous intensifierons l'accompagnement des femmes victimes de violences et formerons les agents de la police municipale sur ce sujet. **Paris sera aussi une ville refuge des LGBT+**, pour les jeunes mis à la porte de leurs parents, les réfugiés qui fuient un pays qui les criminalise ou simplement pour bien vieillir. Toute personne en situation de handicap doit pouvoir circuler et être bien accueillie partout dans notre ville. **Nous ferons des Jeux Olympiques et Paralympiques un accélérateur pour l'accessibilité des lieux recevant du public et des transports.**

En ce qui concerne les agents de la Ville de Paris, leur sensibilisation et leur formation sont une priorité. **Nous avons ainsi mis en place plusieurs campagnes de communication interne pour lutter contre les stéréotypes et sensibiliser les agents à la question des discriminations dans l'univers professionnel.** Nous avons aussi souhaité favoriser la libération de la parole et l'écoute avec la création d'une cellule d'écoute et nous pouvons nous appuyer sur l'existence du Service égalité, intégration, inclusion (SEII). Nous comptons intensifier cet effort dans le cadre de la double labellisation AFNOR « égalité/diversité », obtenue en 2019.

**En matière de recrutement, nous avons renforcé le nombre de tests écrits et anonymes et nous avons formé nos jurys paritaires à ces questions.** S'agissant de la question du handicap nous investissons des moyens importants pour permettre une adaptation des postes de travail de haut niveau et nous mettons en place des dispositifs de transport adaptés pour les agents.

**En matière d'égalité femmes/hommes, nous devons continuer d'améliorer les conditions de rémunération et le déroulement de carrière de certains corps féminisés** (*auxiliaire de puériculture, agent technique des écoles, agents spécialisés des écoles maternelle, agent technique de la petite enfance*) comme

nous l'avons fait au cours de cette mandature en relevant les ratios de promotion et en étant la seule collectivité de France à offrir un débouché en catégorie B aux auxiliaires de puériculture. La future négociation sur les ratios de promotion sera donc l'occasion de poursuivre le travail engagé.

## ACCUEILLIR LES MIGRANTS A PARIS

**Avant toute chose, nous réaffirmons notre engagement de faire de l'accueil des réfugiés une priorité.** Il est de notre responsabilité collective d'assurer un accueil digne aux personnes venues chercher refuge dans notre pays, de favoriser l'intégration de ces dernières au sein de notre collectivité dès leur arrivée sur notre territoire et de porter la défense de nos valeurs républicaines d'hospitalité et de fraternité.

La politique de l'asile est une compétence de l'État. L'arrivée de nombreuses personnes venues chercher refuge à Paris depuis 2015 a mis en lumière les manquements du dispositif national d'accueil et d'orientation des demandeurs d'asile. Nous avons également pu observer un formidable élan de solidarité des Parisiennes et des Parisiens qui se sont mobilisés en nombre pour apporter une aide, des repas ou encore héberger des enfants, des femmes et des hommes contraints de vivre au sein des campements de rue. Nous devons également beaucoup aux associations, aux ONG et aux syndicats qui ont pris position sur ce sujet pour défendre un accueil digne des migrants dans notre pays.

**La Ville de Paris a fait le choix de mener une politique volontariste en adoptant dès 2015 le plan de mobilisation de la communauté de Paris pour l'accueil des réfugiés,** qui s'est notamment traduit par la création de **deux centres de premier accueil humanitaire** (*un centre dédié aux hommes Porte de la Chapelle qui a accueilli plus de 25 000 personnes entre 2016 à 2018 et un centre dédié aux familles à Ivry sur Seine qui a accueilli plus de 4000 personnes depuis 2017*) ainsi que **l'ouverture en 2019 de la Maison des Réfugiés** pour travailler à l'intégration durable des réfugiés.

Nous le savons, la crise de l'accueil appelle une réponse structurelle. Nous resterons pleinement mobilisés et poursuivrons les efforts engagés pour construire une alliance des villes en France et en Europe afin de porter une véritable politique nationale et européenne de l'accueil et de l'intégration des réfugiés. Nous avons porté au débat public une proposition de loi visant à créer des plateformes d'accueil et d'orientation des migrants tout au long des routes migratoires et assurer une répartition équitable sur le territoire national. Nous avons demandé la révision des accords de Dublin et l'harmonisation par le haut des conditions d'accès à l'asile dans l'Union européenne. Seul l'État est en mesure de porter au niveau européen les négociations relatives à la crise migratoire, pour construire une réponse globale au défi que pose l'accueil des réfugiés en France.

Dans cette attente, **nous continuerons à soutenir les actions** mises en place par les associations et nous développerons les dispositifs de premier accueil et d'accompagnement sur le modèle de la halte humanitaire **pour faire face à l'urgence sociale et garantir les besoins fondamentaux des réfugiés** (maraude, aide alimentaire, accès aux soins, accès aux droits, etc.). **Nous poursuivrons la mise à disposition des bâtiments municipaux disponibles**, de façon temporaire ou pérenne à chaque fois que cela est possible, pour créer des places d'hébergement supplémentaires, et **nous créerons une alliance avec un réseau d'entreprises solidaires pour mobiliser du foncier, du mécénat de compétence et du parrainage professionnel**. Nous créerons un observatoire parisien de l'exil et de l'hospitalité pour verser notre expérience à la construction de solutions durables.

**Au-delà de l'urgence sociale, nous irons plus loin pour faciliter l'intégration sociale et professionnelle des réfugiés en développant l'apprentissage du français, la formation et l'accompagnement vers l'emploi** grâce à la mobilisation de la Maison des Réfugiés, des acteurs économiques parisiens et des branches professionnelles. Nous remettrons aux migrants dès leur arrivée la carte citoyenne et citoyen de Paris qui donne accès à un parcours découverte de nos institutions parisiennes et à des manifestations culturelles et sociales, pour favoriser l'intégration au sein de notre collectivité de chacune et de chacun dès son arrivée sur notre territoire.

Un plan d'actions a également été mis en œuvre dès 2015 pour augmenter les moyens dédiés à l'accueil et à l'accompagnement des mineurs non accompagnés (MNA) pour s'adapter à l'augmentation des flux migratoires (7 400 jeunes se sont présentés en 2018 contre 1 077 en 2014). Les MNA représentent 40% des enfants et jeunes majeurs confiés à la collectivité parisienne et 50% des jeunes accompagnés dans le cadre d'un contrat jeunes majeurs. **Tous les jeunes qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un contrat jeune majeur pour les accompagner jusqu'à leurs 21 ans. Nous poursuivons les efforts engagés pour améliorer les modalités d'évaluation** de la minorité et de l'isolement, et **la qualité de la prise en charge des jeunes** qui nous confiés en développant d'une part les places d'hébergement en structures collectives ou en appartements partagés afin de proposer un accompagnement éducatif et un hébergement adapté aux besoins et à l'âge de jeunes, et d'autre part **les partenariats pour accompagner les jeunes dans leur démarches de régularisation administrative** (*plateforme d'expertise pour former les professionnels qui accompagnent les jeunes et protocole signé avec la Préfecture de Police pour faciliter le dépôt des demandes de régularisation des jeunes au cours de leur dix-septième année*) **et faciliter leur parcours universitaire et leur insertion professionnelle.**



# ORGANISER LES MOBILITES DURABLES A PARIS

Partager l'espace, c'est essentiel. Pendant longtemps, la ville a été organisée pour et autour de la voiture. L'exemple le plus frappant étaient les voies sur berges, une autoroute urbaine au milieu de la ville, qui sont désormais une promenade que nous avons rendue aux piétons, aux sportifs, aux familles. **Ce qui se dessine, c'est une ville sans véhicule diesel en 2024, et sans véhicule thermique en 2030, qui permettra de continuer à réduire la pollution de l'air.** Pour cela, il faut continuer à partager l'espace et réduire encore la place de la voiture.

**C'est d'abord protéger les piétons avec des aires piétonnes dans tous les quartiers**, une circulation fermée aux heures d'entrée et de sortie devant les écoles et une piétonisation du centre de Paris où la circulation sera limitée aux personnes à mobilité réduite, aux riverains, aux taxis, aux véhicules d'urgence, aux artisans, aux commerçants et aux navettes électriques. **Nous appliquerons et ferons respecter le Code de la rue, qui donne priorité aux plus vulnérables dans nos rues.**

Partager l'espace, c'est ensuite faire de la place pour les piétons et les vélos. Nous avons déjà fait 1000 kilomètres pistes cyclables sécurisées. **Nous voulons à présent une ville où 100% des rues sont cyclables. Pour cela, un nouveau plan de circulation sera mis en place**, pour favoriser les transports en commun, le vélo et les véhicules professionnels. Nous supprimerons une place de parking en surface sur deux (60 000) pour réaliser le prochain plan vélo, élargir les trottoirs et végétaliser les rues. Nous développerons des stationnements faciles et sécurisés, avec 100 000 places de stationnement supplémentaires.

Partager l'espace, c'est enfin défendre les transports en commun. Pour cela, il faut d'abord qu'ils soient accessibles au plus grand nombre. **Nous maintiendrons la gratuité des transports pour les seniors et les personnes en situation de handicap et nous élargirons la gratuité des transports en commun aux moins de 18 ans. Nous mettrons aussi en œuvre un réseau de bus plus fluide et 100 % propre avant 2025**, une nouvelle organisation des bus noctiliens pour mieux desservir la ville pendant la nuit et de nouveaux modes de transports, en développant par exemple les transports fluviaux plus efficaces

Mais cela ne se fera jamais contre celles et ceux qui ont besoin de venir à Paris ou de traverser notre ville, notamment pour travailler. **Nous mettrons en place un Pass' Navigo unique pour les modes de transports** qui permettra également d'accéder au Velib, ainsi qu'à la location de vélo, trottinette et scooter électrique ainsi qu'à l'autopartage et au covoiturage. **Nous travaillerons avec les employeurs parisiens pour qu'ils proposent un forfait mobilité durable pour leurs employés dans Paris** et nous intégrerons de nouveaux services de stationnements pour passer facilement d'un mode de transport à un autre.



Les Jeux Olympiques et Paralympiques seront accélérateur pour l'accessibilité des lieux recevant du public et des transports. Par ailleurs, **nous allons créer des navettes électriques notamment pour les seniors et les personnes à mobilité réduite.**

## **ENCOURAGER LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET MENER LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE A PARIS**

Il nous reste 10 ans pour agir. À Paris nous avons déjà fait de grands pas, avec une réduction de près de 25 % notre empreinte carbone en 15 ans. **Nous voulons continuer à adapter notre ville et à réduire nos émissions de CO2 pour atteindre la neutralité carbone en 2050.**

**Nous voulons rafraîchir Paris pour nous protéger des canicules plus fréquentes et intenses. Nous enlèverons le bitume partout où cela est possible.** Nous créerons **quatre nouveaux grands parcs et planterons un arbre à chaque naissance** d'un bébé parisien. **Des miroirs d'eau et des fontaines ouvertes à la baignade** seront conçues, avec la **possibilité très bientôt de se baigner dans la Seine**, après le Bassin de la Villette où cela est déjà possible. **Nous continuerons à protéger la biodiversité** et à veiller au bien-être et à l'intégration des animaux, en particulier des animaux de compagnie.

**Nous avons l'objectif de faire de Paris une ville zéro déchet**, avec des solutions pour valoriser les déchets alimentaires en compost et en méthanisation. **Nous visons le zéro plastique à usage unique en 2024** (dans les événements ou la restauration extérieure) et nous organiserons le compostage des 100 000 couches quotidiennes des crèches municipales.

**Cette ville écologique sera une ville solidaire, ce qui passe notamment par la poursuite du logement social, pour atteindre 25 % de logement social, réparti dans tout Paris.** Cela devra être des logements de qualité, comme dans l'ensemble du bâti. Nous allons créer une brigade municipale de lutte contre les nuisibles. **Nous ferons aussi les travaux de rénovation indispensable dans les parties communes des bailleurs sociaux.** De façon générale, nous souhaitons embarquer tous les immeubles dans l'éco rénovation. **150 000 copropriétaires seront soutenus grâce à un nouveau programme pour les accompagner dans l'amélioration de la performance énergétique, la végétalisation des parties communes ou encore l'installation de garages à vélos.** Partout où c'est possible, le béton sera remplacé par des matériaux écologiques (bois, pierre, terre, chanvre) et **nous soutiendrons les filières de réemploi des matériaux.**

Cet engagement écologique passe par la sensibilisation des jeunes parisiens, dès l'école maternelle. La première étape est d'abord de vivre dans une ville plus végétale. Il est difficile d'être sensible aux enjeux écologiques si la nature

est lointaine. Plus concrètement, **nous créerons une garantie environnementale dans chacune des écoles parisiennes.** Cette démarche unique au monde sera construite autour de plusieurs piliers : **des cours d'école transformées en jardins ouverts à tous le weekend, une alimentation 100% bio et durable ; des goûters sans plastique ; une alternative végétarienne quotidienne et des plans d'action dans chaque école pour lutter contre toutes les formes de pollutions,** qu'il s'agisse du sol, de l'air, du plomb ou des perturbateurs endocriniens. Pour les plus grands, **l'Académie du climat, à la place de l'actuelle Mairie du 4e arrondissement, sera un lieu de formation pour les jeunes de 12 à 25 ans,** un lieu participatif, artistique, ludique et unique en France. Elle sera accessible à tous gratuitement et donnera accès au savoir scientifique sur l'environnement et la biodiversité, et offrira des formations très pratiques pour agir.

## PROPOSER DES SOLUTIONS DE LOGEMENT AUX PARISIENS

550 000 personnes peuvent aujourd'hui habiter à Paris grâce au logement social. 40 000 logements sociaux ont été créés depuis 2014. Nous avons fait en sorte que ces logements sociaux ne soient pas réservés aux arrondissements populaires. Nous avons par exemple doublé la part de logements sociaux dans le 16e arrondissement qui est passée à 7 %. **Nous poursuivrons cet effort essentiel afin d'atteindre l'objectif de 25 % en 2025 répartis dans tout Paris.**

**Pour les classes moyennes, nous proposerons des logements à louer à un prix au moins 20 % inférieur au prix du marché** grâce à une société immobilière mixte qui investira 20 milliards d'euros en 6 ans. **6 000 appartements seront proposés à moitié prix en accession à la propriété.** Nous avons taxé les résidences secondaires au taux maximum (60%) pour inciter les propriétaires à louer leurs biens. Comme ces taux maximum relèvent de l'Etat, nous avons proposé ces dernières années des amendements visant à porter le niveau de cette taxe à 100%, amendements qui ont été rejetés par le Parlement.

**Nous lutterons aussi pour que l'encadrement des loyers soit effectif et renforcé. Nous créerons un numéro vert et une maison du logement pour garantir l'accès au droit,** à destination des locataires et des propriétaires souhaitant se mettre en conformité avec l'encadrement. Une charte devra être signée avant juin 2020 avec laquelle les agences et plateformes s'engageront à respecter l'encadrement des loyers et à communiquer sur le dispositif.

**Nous lutterons contre les abus des plateformes de location saisonnière de type « Airbnb »** qui ont eu des conséquences dramatiques sur l'accès au logement à Paris. Nous nous sommes engagés au maximum des moyens dont nous disposons pour limiter ces dérives. Nous avons rendu la déclaration obligatoire et facile, limité le nombre de nuitées autorisées à 120 jours par an et sanctionné les contrevenants. **Sur ce sujet, nous donnerons pleinement la parole aux Parisiens à travers deux référendums sur le logement,** et le premier

dès juin 2020, au sujet d'Airbnb. Le deuxième référendum sera organisé à l'automne 2022 pour permettre aux Parisiennes et aux Parisiens d'indiquer au Gouvernement leur souhait face à l'encadrement des loyers.

Concernant le logement étudiant, nous avons investi massivement avec 6 000 logements sociaux étudiants construits entre 2014 et 2020. **L'effort de création de logements pour les étudiants et les apprentis sera poursuivi** en développant en particulier l'offre en colocation qui correspond à une attente forte.

Mais le logement, c'est aussi agir pour celles et ceux qui en sont privés et vivent à la rue. **Nous avons donné la priorité à la prévention des expulsions locatives qui ont diminué de 30 % sur ces dix dernières années** alors qu'elles ont augmenté de 40 % au niveau national. Paris a ouvert la **possibilité à tous les jeunes confiés à la protection de l'enfance d'être accompagnés jusqu'à leurs 21 ans** pour acquérir les moyens de leur autonomie. **Le nombre de places d'hébergement d'urgence est passé de 16 000 à 23 000**, ce qui constitue un effort sans précédent. Des lieux dédiés aux femmes ont été créés, avec notamment l'ouverture d'une halte au sein de l'Hôtel de Ville et dans plusieurs mairies d'arrondissement. Le dispositif « Louez Solidaire et sans risque » a permis de loger 3 000 familles aux revenus modestes dans le parc privé en sécurisant les propriétaires.

Pourtant des personnes vivent toujours à la rue. **Si c'est une responsabilité de l'Etat, nous ne relâcherons pas nos efforts. Il nous faut franchir une nouvelle étape**, qui se résume en trois axes : agir plus grand, agir plus près, agir plus fort.

**Agir plus grand, à l'échelle du Grand Paris**, en créant un Samu social métropolitain et en développant l'offre d'hébergement de façon équitable sur les territoires. **Agir plus près des personnes en grande exclusion dans leur quartier**, dans leur environnement immédiat, pour que la ville du quart d'heure ne laisse personne de côté. **Nous ouvrirons une halte dans chaque mairie**, en priorité pour les femmes et les familles sur le modèle de celle de l'Hôtel de Ville et **nous créerons une pension de famille par arrondissement**. Nous développerons des bagageries et des casiers solidaires pour assurer les besoins fondamentaux des personnes en situation de rue.

**Agir plus fort, enfin, passe par la mobilisation des Parisiennes et les Parisiens, et sur un rôle accru joué par les entreprises**. C'est le cas des kiosques citoyens pour développer l'entraide et accompagner et former les Parisiennes et les Parisiens qui souhaitent s'investir dans des actions de lutte contre l'exclusion. **Nous créerons un club d'entreprises solidaires qui mobiliseront du foncier nouveau, mettront en place du mécénat de compétence ou développeront le parrainage à plus grande échelle. Nous créerons un fonds solidaire pour l'innovation sociale** qui nous aidera à financer de nouveaux projets citoyens et associatifs novateurs à Paris.

# ENCOURAGER LA CRÉATION ET LA QUALITÉ DE L'EMPLOI À PARIS

Paris est dotée des nombreux atouts d'une « ville-monde ». Elle bénéficie d'une économie dynamique et diversifiée, concentre les emplois à haute valeur ajoutée et attire les talents. Paris attire aussi bien les gagnants de la mondialisation que les plus fragiles. En tant que grande métropole internationale, Paris est au cœur des mutations économiques actuelles et à venir, qui ont un impact sur l'emploi de demain.

**L'accès à l'emploi a été une priorité de la mandature qui s'achève et nous allons poursuivre nos efforts.** Le taux de chômage à Paris est aujourd'hui de 6,6 % contre 8,1 % en moyenne en France, et nous comptons 5 000 bénéficiaires du RSA de moins qu'en 2014. Ces résultats démontrent que Paris a su conduire une politique dynamique pour préparer l'avenir et accompagner les mutations de l'emploi. Nous poursuivrons en ce sens autour de deux objectifs : créer de l'emploi de qualité et ne laisser personne de côté.

**Nous renforcerons les services publics (création de 4000 places en crèches, déploiement de la police municipale) et nous continuerons d'investir dans les secteurs d'avenir pour créer de l'emploi de façon durable.** Notre projet écologique pour Paris sera hautement créateur d'emplois. Rénovation thermique des copropriétés, promotion des déplacements à vélo pour la logistique du dernier kilomètre, développement du réemploi et du recyclage des déchets : pour tous ces chantiers, nous garantirons l'accès à l'emploi des personnes en difficulté, en travaillant avec les professionnels de ces secteurs, les organismes de formation et les structures d'insertion par l'activité économique (IAE).

**Dans la ville du quart d'heure, nous continuerons à déployer une palette de services** (*accueil de la petite enfance, périscolaire, création d'un chèque coup de main pour les familles monoparentales*) **pour faciliter l'articulation des différents temps de la journée et garantir une égalité professionnelle réelle.**

**Nous développerons les permanences en pieds d'immeubles,** dans les kiosques citoyens ou encore dans les centres d'hébergement, auxquelles les organisations syndicales seront associées, **pour aller vers les personnes les plus éloignées de l'emploi,** les orienter et leur présenter les offres de formation et d'emplois.

**Nous étendrons l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de longue durée »,** qui a donné des résultats encourageants dans le 13e arrondissement, à plusieurs territoires dans le 18e, le 19e et le 20e.

**Nous poursuivons le développement d'un plan de formation** dans les

domaines de la transition écologique, du numérique et des emplois liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques (*Paris code, Paris Fabrik, Tous en Jeux etc.*) **pour préparer les Parisiennes et les Parisiens aux métiers de demain, en portant une attention particulière à l'accès des publics éloignés de l'emploi.**

Par ailleurs, les innovations techniques ont beaucoup changé nos manières de produire et de consommer ces dernières années. Ce modèle porté par les géants du e-commerce est désastreux écologiquement et socialement. Face aux nouvelles formes d'emploi (micro-entreprise, freelances, travailleurs des plateformes) sources d'une précarité excessive, **nous soutiendrons la création d'une coopérative de services, sous la forme d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), pour sécuriser les travailleurs « uberisés »** en leur apportant une protection sociale complémentaire (santé, accidents du travail), des aides d'accès au logement et des services professionnels.

Il est indispensable de proposer un autre modèle qui prend en compte la vraie facture écologique des produits que nous achetons. **Nous favoriserons une économie respectueuse de l'environnement et responsable socialement.** Cette économie s'appuiera sur l'innovation et la recherche pour lesquels nous avons massivement investi au cours de ce mandat parce que nous sommes intimement convaincus que ces activités doivent rester au cœur de nos villes. Ce sont elles qui créeront les solutions de demain pour mieux répondre aux défis auxquels nous faisons face dans le domaine de l'écologie ou de la solidarité. **Nous créerons des indicateurs pour mesurer l'impact environnemental et social des politiques publiques.** Les expériences sont déjà nombreuses dans ce domaine, mais nous devons aller plus loin pour mesurer la performance des villes, mais aussi des entreprises, sur d'autres critères que des critères purement économiques. C'est le bien-être des habitants qui doit d'abord être pris en compte. Ces indicateurs nous aideront à faire en sorte que ces investissements soient au service de toutes et tous et notamment qu'ils profitent autant aux femmes qu'aux hommes. **Nous intégrerons des objectifs sur la qualité de l'emploi dans les cahiers des charges des marchés publics pour guider la décision publique et mesurer le service rendu à la collectivité.**

**Nous donnerons une large place à l'économie sociale et solidaire qui représente un emploi sur dix à Paris, mais aussi bien plus que ça.** C'est un véritable trésor et la condition même de notre transition. Nous mobiliserons le riche écosystème de PME, de start-ups et d'entreprises innovantes que nous avons développé à Paris depuis 2008. C'est grâce à eux que notre ville proposera de nombreux emplois de proximité de qualité. C'est grâce à eux également que nous pourrons acheter des produits fabriqués localement et alléger notre facture écologique. C'est pourquoi **nous irons plus loin avec le label « Fabriqué à Paris » qui met en valeur la production locale. Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 seront un tremplin et une vitrine pour les**

**entreprises de l'économie sociale et solidaire** présentes sur notre territoire, par exemple dans le réemploi, l'alimentation, la mobilité, les services à la personne. Nous prévoyons également, au-delà de la construction des infrastructures, des clauses d'insertion dans les marchés publics sur les métiers de l'hôtellerie, de la restauration, de la sécurité, du tourisme et de l'événementiel.

**Nous ambition est de faire de Paris la capitale du plein emploi en favorisant des emplois de qualité, grâce à un Label « Employeur Paris Exemplaire »** créé pour identifier et valoriser les entreprises qui s'engagent vers des recrutements diversifiés et des pratiques sociales innovantes pour s'ouvrir au quartier.

## EN TANT QU'EMPLOYEUR SUR LE TERRITOIRE

**La qualité de la vie au travail et la gestion de la carrière tout au long de la vie sont deux sujets majeurs sur lesquels nous travaillons avec les organisations syndicales. Nous devons continuer et innover dans ces domaines où les progrès profitent à tous : aux agents qui travaillent dans de meilleures conditions et aux usagers qui voient la qualité du service public s'améliorer.**

En matière de qualité de vie au travail, nous devons poursuivre notre effort en matière de prévention et de réduction de la pénibilité. Nous avons beaucoup progressé en nous appuyant, d'une part, sur un plan d'investissement ambitieux en matière de formation et d'évolution du matériel et, d'autre part, sur la mise en place d'un dispositif de reconversion qui nous a permis entre le début et la fin de la mandature, de multiplier par 5 le nombre d'agents reconvertis.

Mais si cet aspect est très important, la qualité de la vie au travail ne saurait se réduire à cette seule question. A l'heure où les carrières s'allongent, où les technologies et les métiers évoluent de plus en plus vite et où les demandes des agents pour changer de métier sont plus fortes, **la question de la 2ème ou de la 3ème carrière sera une priorité de la prochaine mandature.** Nous travaillerons avec les organisations syndicales et les agents, notamment sur l'aspect formation tout au long de la vie. Nous devons évoluer vers une approche plus qualitative du travail et vers un mode d'organisation moins hiérarchisé qui offre à chacune et à chacun d'avantage d'autonomie. C'est une demande forte des agents et de nombreuses études montrent que le manque d'autonomie peut favoriser la souffrance au travail. Au-delà de l'amélioration des conditions de travail, cette évolution du management rendra l'administration plus souple et plus réactive, donc plus efficace et plus à même de répondre aux attentes des usagers.

**Nous souhaitons que la Ville continue d'être un employeur qui protège, un employeur qui se soucie des conditions de vie de ses agents notamment les plus précaires** pour lesquels la vie en région parisienne peut être difficile. Nous avons un rôle d'exemple à jouer. Nous devons continuer de favoriser l'insertion professionnelle de certains publics, ce qui suppose des conditions de recrutements et surtout un accompagnement particuliers. C'est le sens des politiques que nous avons menées, à travers notamment la création d'un contrat de prévoyance Ville et la réservation d'un contingent plus important de logements pour les agents de la Ville ou la titularisation de plus de 1200 agents précaires. Le dialogue social avec les organisations syndicales doit nous aider à identifier de nouveaux chantiers.

De très nombreux métiers de la Ville sont exposés à des facteurs de pénibilité (bruit, port de charges lourdes, travail en extérieur, travail en horaires décalés) sans compter les métiers qui peuvent engendrer un stress important. **Il nous faut donc poursuivre les politiques visant à réduire l'exposition à ces facteurs de pénibilité et à ces risques professionnels** via le recours croissant à des ergonomes, la formation aux gestes et postures ou l'achat de matériel réduisant la pénibilité de certaines tâches. Nous savons néanmoins que la pénibilité de certains métiers peut rester élevée malgré tous ces efforts, c'est pourquoi nous poursuivons les efforts faits pour faciliter la reconversion professionnelle ou permettre aux agents concernés de partir plus tôt à la retraite.

Par ailleurs, en ce qui concerne le dialogue social auquel nous sommes très attachés, nous poursuivons le renforcement de nos services publics tout en faisant évoluer nos pratiques pour adapter les services aux besoins de notre société, autour de valeurs partagées notamment l'égalité professionnelle dans le cadre du déploiement de la police municipale de 5 000 agents qui comptera autant de femmes que d'hommes. Il en est de même pour l'extension de l'ouverture des horaires des bibliothèques, puisque 16% sont désormais ouvertes le soir et le dimanche pour répondre aux besoins d'espaces de travail pour les étudiants notamment, pour qui nous mettrons également à disposition des locaux de travail dans les mairies d'arrondissement qui pourront être ouverts sous la responsabilité d'associations étudiantes. En revanche, nous ne sommes pas favorables à une extension de l'ouverture des commerces le dimanche.

Enfin, sur le modèle de cette adresse de la CFDT, **nous nous appuyerons sur les organisations syndicales pour renforcer la participation des agents** sur les questions qui les intéressent directement, telles que le logement, les mobilités ou encore le défi climatique.



# GARANTIR L'ACCES POUR TOUS AUX SERVICES PUBLICS

**J'ai coutume de dire que le service public c'est le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas.** Malgré les chocs que nous avons subi ces dernières années et 4 milliards d'euros de baisses de dotation de l'Etat et d'augmentation des péréquations, nous avons élargi le périmètre de nos services en recrutant de nouveaux agents dans les crèches, les écoles ou encore les conservatoires que nous avons créés sous cette mandature, et nous avons maintenu un niveau élevé de services.

**Aucun service public ne nous apparaît secondaire, notre projet est de maintenir une offre de services de très grande qualité, de proximité dans la ville du quart d'heure et solidaire pour toutes les Parisiennes et les Parisiens.** A l'heure de la dématérialisation de nombreux services publics, **les accueils physiques et sans rendez-vous en mairies d'arrondissement et dans les services sociaux de la Ville de Paris représentent aujourd'hui le dernier rempart pour garantir la proximité** entre les citoyens de Paris et leurs services publics et l'accès aux droits pour tous. Quand d'autres veulent les supprimer ou les réduire à peau de chagrin, nous nous battons toujours pour le maintien des services publics de proximité.

Nous avons mis en place 5 maisons de services au public, des permanences dans les centres sociaux et deux bus « Ma Mairie mobile » pour aller à la rencontre des habitants dans les quartiers populaires et faciliter leur accès aux droits. En parallèle, nous avons créé « Mon compte Paris » pour permettre à tous les usagers d'accéder aux services par une porte d'entrée unique et simplifier les démarches en ligne. Des partenariats ont été également institués en matière de médiation numérique. **Nous irons plus loin en créant des permanences d'écrivain publiques numériques dans les services sociaux municipaux et dans les kiosques citoyens dans lesquels se trouveront des agents municipaux à l'écoute des habitants dans les quartiers.**

Concernant la sécurité, Paris a connu beaucoup de drames et une partie des agents de la police nationale ont été réaffectés à la lutte contre le terrorisme. Nous ne reviendrons pas à la situation antérieure. **Nous formerons une police municipale qui atteindra les 5 000 agents en 2024, avec autant de femmes que de d'hommes,** chargés de faire respecter les règles du quotidien. Ils seront formés à la lutte contre les actes racistes, antisémites, sexistes et LGBT-phobes. Cette police municipale sera présente dans les rues de Paris 7j/7 et 24h/24. Elle veillera au respect des normes environnementales pour l'ensemble des véhicules entrant dans Paris. Cette police municipale sera équipée d'armes non létales.

**Enfin, l'accès à la santé pour toutes et tous dans Paris est essentiel.** Parce que le cri d'alarme des professionnels de l'hôpital public parisien, dont l'intensité est inédite, doit être entendu, **nous nous sommes engagés à accueillir les États généraux de l'Hôpital demandés par les professionnels au sein de l'Hôtel de ville dès avril 2020.** Nous avons déjà beaucoup agi pour assurer l'accès de tous à une offre de soins de proximité, notamment via les 10 centres de santé et médico-sociaux municipaux et le dispositif « Paris Med » qui facilite l'installation de médecins aux tarifs de la Sécurité Sociale dans les quartiers populaires. **Nous développerons les maisons et centres de santé ainsi que l'accès aux spécialistes sans dépassement d'honoraires dans tous les quartiers et nous assurerons un accès facilité des Parisiens à un réseau de mutuelles solidaires. Mais nous devons aller plus loin compte tenu de l'urgence climatique. La santé environnementale sera au cœur de notre projet avec la création d'une garantie environnementale** par école visant à protéger la santé de nos enfants contre toutes les formes de pollution (air, bruit, perturbateurs endocriniens) qui sera déployée par les services de la Ville de Paris.

## **ASSURER LA PLACE DE PARIS AU NATIONAL ET A L'INTERNATIONAL**

**Nous devons construire la « Métropole des habitants »,** c'est-à-dire un Grand Paris qui met son attractivité au service d'un environnement sain et d'une qualité de vie optimale pour ceux qui y habitent et y travaillent. **Cela ne se fait évidemment pas seul et Paris n'a jamais autant coopéré avec ses voisins et partagé ses atouts avec la Métropole.** Depuis près de 20 ans, cette action repose sur la coopération directe de Paris avec des villes voisines, la coopération entre plusieurs villes et acteurs et, enfin, la construction de la Métropole du Grand Paris. Dans le domaine environnemental par exemple, la Métropole a impulsé la création d'une Zone à Faibles Émissions métropolitaine pour éliminer les véhicules les plus polluants, et une politique innovante de prévention des inondations.

Nous devons aller plus loin pour construire une métropole solidaire. **Nous proposerons aux Maires des ville de la métropole de rejoindre le Pacte parisien de lutte contre la Grande exclusion.** La grande exclusion doit se traiter à l'échelle de la Métropole et nous mettrons en place un Samu social métropolitain. Nous organiserons aussi une **Nuit de la Solidarité métropolitaine pour disposer de données à l'échelle du Grand Paris et développer l'offre d'hébergement de façon équitable sur tous les territoires.** Le Grand Paris doit aussi se penser en termes de transport pour continuer à connecter Paris à la Métropole grâce au financement partenarial de plusieurs projets. **A ce titre, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris seront un accélérateur des coopérations et du rééquilibrage au profit de la Seine-Saint-Denis.**

**Nous avons voulu que l'héritage des Jeux profite en priorité aux quartiers populaires.** Ces Jeux seront solidaires avec des clauses d'insertion dans les marchés publics et accessibles pour les lieux recevant du public et des transports.

Cette coopération est essentielle. Bien sûr, **à l'échelle internationale, nous saurons défendre la force de notre modèle qui pense l'écologie et la solidarité ensemble.** Nous favoriserons une économie respectueuse de l'environnement, responsable socialement, qui s'appuiera sur l'innovation et la recherche et qui offrira une large place à l'économie sociale et solidaire. Nous créerons des indicateurs pour mesurer l'impact environnemental et social des politiques publiques et des outils de finance verte. Mais plutôt que la concurrence entre mégalo-poles, ce qui importe aujourd'hui, c'est la coopération.

La coopération est essentielle parce qu'elle donne de la force à Paris pour défendre les droits et libertés fondamentales à l'international, plus encore face à la gravité des menaces que nous affrontons. Nous le faisons dans de très nombreuses instances. Par exemple, dans le cadre du C40, cette coalition internationale des villes pour lutter contre le dérèglement climatique, **nous avons posé la première pierre d'un Green New Deal, une nouvelle alliance verte et sociale qui représente une vraie révolution. C'est cela l'avenir : la force des valeurs, la force des idées, la force des coopérations. C'est au prix de ces efforts que nous pourrons encore avoir l'avenir en partage et la planète en commun.**

